

Quatre caméras mobiles traquent les dépôts clandestins au quotidien

Les auteurs sont plus régulièrement identifiés

Il y a de très mauvaises habitudes qui persistent ! Dans la Cité des Loups, les dépôts sauvages et déchets abandonnés dans la nature se multiplient. Attention, les auteurs inciviques ont de grandes chances d'être filmés par l'une des quatre caméras mobiles de la zone. Près de 100 infractions sont constatées chaque mois grâce à ces nouveaux outils technologiques.

La lutte contre les dépôts clandestins est devenue le cheval de bataille de la Ville et de l'Unité Verte de la police locale de La Louvière. Les dépôts sauvages, véritables fléaux, sont malheureusement bien trop présents sur notre territoire. La Ville, en étroite collaboration avec la police louviéroise, a pris le taureau par les cornes et a installé quatre caméras fixes temporaires. Depuis un an, ces appareils de surveillance sont régulièrement déplacés aux endroits stratégiques

de la zone. L'une des finalités de cette démarche est d'identifier les auteurs et punir ces incivili-

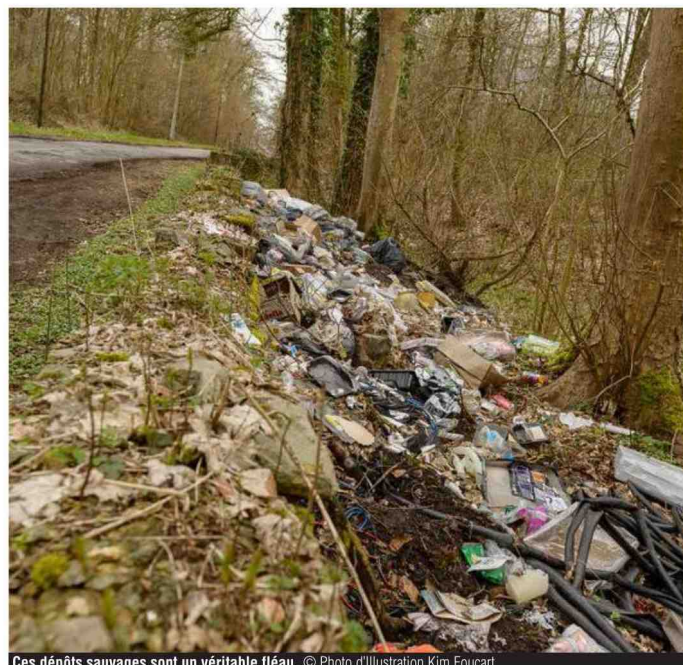
«Imaginons qu'on ait un grand écran pour l'Euro, alors, ça pourrait servir pour la gestion de l'ordre public...»
Eddy Mailliet, chef de corps

tés environnementales. Au tout début, environ 70-80 faits étaient constatés chaque mois. Aujourd'hui, on atteint presque les 100 faits d'identification grâce à ces caméras. Dans ces cas

où les personnes sont identifiées, il y a systématiquement un p.v. qui est rédigé puisque la police a les preuves. Depuis peu, la commune impose également un forfait pour la facturation des frais de nettoyage puisque ses ouvriers devront se déplacer pour nettoyer la zone.

GÉRER LES RASSEMBLEMENTS

Les quatre caméras fixes temporaires ne servent pas qu'à lutter contre les dépôts clandestins. « On s'en est très récemment servi parce qu'il y avait des rassemblements de jeunes sur le parking du Louvexpo. Les riverains évoquaient jusqu'à 300/400 personnes donc on les a placées pour constater les faits et objectiver le phénomène. On a pu détecter qu'en général c'était entre 30 et 40 voitures qui se réunissaient mais qu'effectivement il y a eu jusqu'à 70/80 vé-



Ces dépôts sauvages sont un véritable fléau. © Photo d'illustration Kim Foucart

hicules un jour de beau temps. Ça ne nous a pas servi à verbaliser mais ça nous a servi à avoir de l'information sur le problème. Imaginons qu'on ait un grand écran pour l'Euro, alors, ça pourrait servir pour la gestion de l'ordre public en complément des caméras fixes par exemple », explique Eddy

Mailliet.

DEUX NOUVELLES CAMÉRAS

L'année dernière, un dossier avait été introduit auprès de la Région wallonne pour obtenir des subsides dans le cadre d'un projet spécifique aux caméras fixes temporaires. « Ce subside de 25.000€ vient d'être confirmé

donc nous allons pouvoir acquérir deux caméras fixes temporaires supplémentaires. J'ai bon espoir de les recevoir avant la fin de l'année donc cela veut dire qu'on pourra surveiller cinq sites différents en même temps », se réjouit le chef de zone. ●

MATHILDE LECHEN

20008281